

Assemblée Générale ordinaire du 5 avril 2014

Rapport moral du Président

Je souhaite profiter de cette assemblée générale, pour rendre un hommage appuyé au travail réalisé par l'ensemble du conseil d'administration du ROSO et de nos membres. Cela fait maintenant six ans que j'ai le plaisir de présider le ROSO et je dois vous dire que nous ne voyons pas le temps passer.

Le ROSO continue sa route depuis plus 39 ans et je pense que c'est un exemple à suivre à plusieurs titres :

- Un conseil d'administration qui se régénère sans fracture
- Des membres renouvelés avec un effectif maintenu
- Une liberté totale d'action et de prise d'opinions
- Une indépendance financière
- Une analyse objective et réfléchie
- Une bonne connaissance juridique
- Une capacité d'action sur la totalité de l'Oise et sur tous les sujets

Je m'efforce de garder le cap tracé par mes prédécesseurs au cours de ces trente-neuf dernières années à savoir la défense de l'environnement et du cadre de vie dans notre département. Je proposerai au conseil d'administration de poursuivre notre action autour de six grands axes :

- Entretien des relations régulières et suivies avec les services de l'Etat dans l'Oise, avec le Département, la Région et les collectivités locales
- Développer les actions liées à la communication du ROSO et au développement durable auprès des citoyens.
- Poursuivre et renforcer notre action juridique (recours administratif et pénal contre les pollueurs) auprès de nos membres avec l'appui du cabinet d'avocat Frison, Decramer et Associés. Assurer le lien régulier avec les autorités de justice (parquets, gendarmerie, ..)
- Accroître notre présence et nos observations dans les enquêtes publiques
- Augmenter le nombre d'adhérents au ROSO en renforçant notre assistance auprès d'eux.
- Assurer notre indépendance financière.

Pour la première fois depuis son existence, je pense, le président du ROSO a été auditionné en sa qualité de personne morale par la gendarmerie dans le cadre d'une plainte en diffamation déposée par le maire de Mesnil en Thelle. Comme j'ai pu l'expliquer, le ROSO ne s'attaque pas aux élus en qualité de personne mais aux décisions publiques prises par eux. Le ROSO s'attaque aux personnes physiques ou morales dans le cadre des plaintes déposées en relation avec notre agrément préfectoral pour la protection de l'environnement. Quelques mots dans un communiqué de presse suffisent à certain pour lancer des procédures judiciaires.

Les instances dirigeantes :

Le conseil d'administration s'est réuni six fois au cours de l'année 2013 pour assurer le fonctionnement du ROSO, préparer les différentes manifestations, étudier les dossiers avec les représentants du ROSO dans les différentes commissions. Ces différents représentants du ROSO ont fait un travail remarquable par leur présence et l'analyse très poussée des dossiers. Le ROSO est écouté, respecté et considéré comme utile dans le débat environnemental.

Je tiens à remercier Brigitte Manzinalli qui a fait un travail important pour le dossier de renouvellement de l'agrément du ROSO et celui en cours pour le dossier d'habilitation.

Je remercie également Claude Magnier pour tout le travail réalisé à tenir la comptabilité pendant de nombreuses années.

Les réunions en 2013 :

La réunion annuelle du mois d'octobre 2013 a été un évènement apprécié de nos membres et reste aussi une journée de partage avec les services de l'état. La présence et l'exposé du Substitut Général de la Cour d'appel d'Amiens, Jean-Philippe Rivaud a été très remarquée. L'exposé sur le développement durable a également donné de la hauteur de vue sur ce sujet.

La communication :

Le ROSO a émis divers communiqués de presses bien relayés par les médias locaux et le site internet est toujours très visité et apprécié.

Afin de renforcer la communication au grand public, une affiche distribuée ce jour à nos adhérents vient appuyer cette démarche. Nous comptons la placer sur les panneaux d'affichage d'opinions mis à disposition dans les communes.

Si de tels panneaux n'existeraient pas, nous demandons à nos adhérents d'en faire la demande aux maires de leurs communes. Un courrier type est à leur disposition.

Les grandes actions 2013 :

L'année 2013 a été une année bien remplie pour le ROSO. Je pourrais citer :

- Les actions en faveur de la défense des milieux naturels remarquables : Massif des trois forêts, corridor écologique : Docob, zone Natura 2000, Bois du Roi
- Projet Arc de Dierrey, le canal Seine-Nord, Mageo
- Les PPRT
- l'aérodrome de Persan- Beaumont
- La protection de la ressource en eau : captage, rivières..
- Les actions juridiques devant le tribunal correctionnel ou administratif.
- La commission d'aménagement commercial
- La CDNPS, le CODERST, la CDCEA
- La commission des commissaires enquêteurs.
- Le travail sur l'aménagement dans les SCOT et PLU.
- Toutes les enquêtes publiques.

Les faits marquants 2013 :

Les commissaires enquêteurs :

Nous restons très mobilisés sur ce sujet et particulièrement sur l'indépendance, le respect de la déontologie, l'approche des enquêtes publiques par les commissaires enquêteurs. Notre présence à la commission de désignation est extrêmement importante et notre position est défendue. Je demande à chaque adhérent de faire remonter les problèmes et dysfonctionnement constatés lors des enquêtes publiques.

La mobilisation publique :

La mobilisation et manifestation publique prend une place importante dans nos actions de défense des dossiers. La mobilisation de nos adhérents est primordiale dans ce cas.

L'aménagement du territoire :

Au travers de nos actions lors de l'élaboration des SCOT et PLU , nous défendons les intérêts de nos adhérents mais nous constatons que la concertation avec les élus locaux restent un sujet extrêmement difficile.

Les plans départementaux des déchets mis en révision :

Nous regrettons la position du Conseil Général de l'Oise de nous ignorer sur ce débat et espérons que la période électorale terminée, le ROSO sera de nouveau consulté et concerté. La dernière rencontre avec le Vice-président chargé de la commission va dans ce sens.

La destruction des massifs forestiers :

Ce sujet reste très préoccupant et va nécessiter une action collective suivie pendant de nombreux mois.

Conclusion

Les récentes élections municipales de mars 2014 ont démontré que le ROSO avait au travers de son réseau d'adhérents, des citoyens mobilisés et combatifs. Des élus autistes à nos demandes de concertation ont échoué à leur réélection.

Les nombreux dossiers juridiques en cours attestent de la combativité et mobilisation du ROSO.

La modification de nos statuts présentés ce jour en assemblée générale montre notre volonté d'appliquer à nous-mêmes les règles déontologiques demandées aux autres.

Je souhaite longue vie au ROSO et nous ne manquerons pas de marquer le coup pour le 40eme anniversaire de la création du ROSO en 2015.

D MALE

A handwritten signature in black ink, consisting of the name 'D MALE' followed by a large, stylized flourish that loops back under the name.

